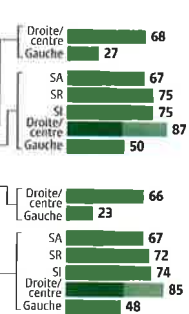
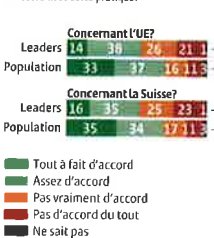


8 Suisse

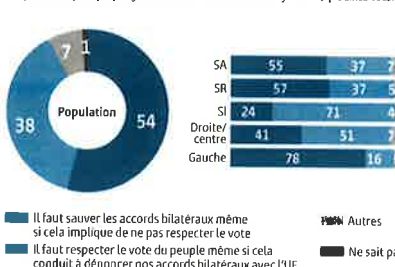
Le repli sécuritaire

Actuellement, de nombreux pays ont restauré les contrôles systématiques aux frontières, soit pour des raisons de sécurité, comme la France, soit pour répondre à la pression migratoire. Êtes-vous plutôt d'accord ou pas d'accord avec cette pratique?



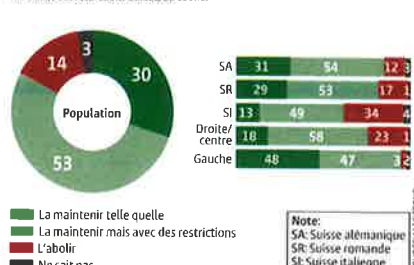
Sauver les bilatérales

Le 9 février 2014, le peuple suisse a approuvé l'initiative «Contre l'immigration de masse», laquelle embarrasse la Suisse vis-à-vis de l'UE, car elle met en cause la libre circulation des personnes, principe qui figure dans les accords bilatéraux. Aujourd'hui, que diriez-vous?



Une libre circulation restreinte

La libre circulation des personnes au sein de l'Europe doit-elle être maintenue telle quelle, maintenue mais avec des restrictions ciblées, ou abolie?



Contrôles aux frontières plébiscités

FORUM DES 100 Un sondage montre qu'une majorité des Suisses veut préserver les bilatérales, tout en contrôlant les frontières et en restreignant la libre circulation. Décryptage d'un dilemme

SILVIA REVELLO

Pour le maintien des accords bilatéraux, pour des contrôles aux frontières et pour une libre circulation avec des restrictions: le sondage Sophia, réalisé par l'Institut de recherches économiques et sociales M.I.S. Trend pour le compte de *L'Hebdo*, livre des résultats contrastés. Sollicitée dans le cadre du Forum des 100, organisé par l'hebdomadaire et consacré cette année aux nouvelles frontières, l'étude recueille l'avis du grand public et celui de leaders d'opinion actifs dans les domaines économique, politique, culturel ou scientifique. Un échantillon représentatif de la population suisse, composé de 1290 personnes issues des trois régions linguistiques, a ainsi été interrogé en ligne entre le 22 mars et le 4 avril. Les 380 leaders ont quant à eux été consultés durant le mois de mars.

Clivage gauche-droite

Parmi les sujets relatifs à la mondialisation, thème central du sondage, les questions liées à la migration et aux relations avec l'Union européenne attirent l'attention. Rétablir des contrôles systématiques aux frontières comme c'est le cas dans certains pays d'Europe? 70% de la population se

révèle «assez» voire «tout à fait d'accord» avec cette pratique. Chez les leaders, le chiffre baisse à 52%. Formulée une première fois à propos de l'UE, la proposition suscite le même engouement concernant la Suisse plus spécifiquement: 69% de plébiscite dans la population et 51% chez les leaders. «Seule l'appartenance politique permet de comprendre ces résultats», précise Mathias Humery, chercheur et coauteur du sondage. La droite est quasi unanime à approuver les contrôles (87% pour l'UE et 85% pour la Suisse) alors que la gauche est partagée (50% et 48%).

On retrouve ce même clivage dans la volonté de maintenir la libre circulation avec des restrictions, plutôt que de la conserver telle quelle. Largement débattue suite à l'acceptation de l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse», le 9 février 2014, l'idée recueille l'approbation de 53% de la population et de 46% des leaders. A droite, les deux groupes sondés souhaitent des restrictions dans les mêmes proportions (57% du grand public et 58% des leaders). Au sein de la population de gauche, les avis sont partagés à parfaite égalité, alors que chez les leaders, une majorité de 71% entend maintenir le statu quo. Seuls 28% souhaitent des aménagements.

Selon Mathias Humery, le contexte migratoire particulièrement tendu et les récents attentats de Paris et Bruxelles ont certainement influencé les résultats. «Les personnes réagissent à l'instinct et n'ont pas conscience des implications qu'entraînerait un retour systématique des contrôles aux frontières. Face à la menace terroriste et aux flux migratoires, le besoin de protection prend le dessus.» En particulier au Tessin, où près de 75% des sondés, population et leaders confondus, approuvent la pratique.

Contrôler chaque frontière: «une illusion»

Une analyse partagée par Etienne Piquet, spécialiste des migrations et professeur à l'Université de Neuchâtel, guère étonné par les résultats. «On assiste à un retour en grâce de la frontière, dix ans après l'euphorie de la libre circulation. La population recherche le risque zéro. Pourtant, vouloir contrôler chaque centimètre de frontière est une illusion.» En février dernier, l'institut Prognos avait estimé le coût d'une fermeture de Schengen à 470 milliards de francs en dix ans pour les pays de l'UE. Réalisée pour le compte de la Fondation Bertelsmann, l'étude soulignait les conséquences en

termes de personnel, de stockage et d'infrastructures. Et de files d'attente interminables.

Pour Cesla Amarelle, conseillère nationale socialiste, les résultats du sondage réalisés pour *L'Hebdo* sont à l'image du «brouillage politique» qui règne dans le domaine de l'asile. «La Suisse est prisonnière d'une croyance politique, profondément ancrée historiquement, qui fait de la frontière une variable d'ajustement des flux migratoires. Or, on réalise que cette conception est dépassée. Aujourd'hui, la frontière n'a plus le même sens physiquement. Les personnes passent à travers quoi qu'il arrive.»

A Berne, les tentatives de l'UDC pour introduire des contrôles généralisés – avec l'aide de l'armée si nécessaire – se multiplient. En décembre dernier, le

«Face à la menace terroriste et aux flux migratoires, le besoin de protection prend le dessus»

MATHIAS HUMERY, COAUTEUR DU SONDRAGE

Conseil des Etats a rejeté une motion du Schwyzois Alex Kuprecht demandant que le Conseil fédéral réagisse dans l'urgence et mette en place des contrôles stationnaires. S'il reconnaît qu'une surveillance systématique de toutes les personnes qui passent la frontière n'est pas réaliste, Martin Ballisser, secrétaire général de l'UDC, plaide pour un renforcement des contrôles afin d'endiguer l'immigration clandestine et les activités de bandes criminelles de passeurs. «En particulier sur certains points stratégiques comme dans les trains en provenance d'Italie. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités et donner un signal politique fort.» Comment concilier ce durcissement avec le maintien des accords bilatéraux? «Une marge de manœuvre existe, l'intérêt de conserver les bilatérales est mutuel.»

Prédisposition favorable aux bilatérales

Paradoxalement, 54% de la population estime qu'il «faut sauver les accords bilatéraux même si cela implique de ne pas respecter le vote» sur l'immigration de masse. Deux études réalisées par M.I.S. Trend, avant et après le 9 février 2014, soulignaient déjà cette tendance. A la question

«Que choisiriez-vous entre l'application de quotas pour limiter la main-d'œuvre étrangère et le maintien des accords bilatéraux?», 69,9% des sondés s'étaient prononcés en faveur des bilatérales en décembre 2014. Un an et demi plus tôt, en mai 2012, 67% des personnes interrogées déclaraient déjà vouloir poursuivre dans la voie bilatérale.

Pour Pascal Sciarini, directeur du département de science politique de l'Université de Genève, les résultats du sondage Sophia illustrent la situation inextricable dans laquelle se trouve le Conseil fédéral, à savoir devoir appliquer l'initiative UDC tout en préservant les accords avec l'UE: «Il n'est pas forcément contradictoire d'être à la fois pour un contrôle de l'immigration et plus favorable aux bilatérales qu'à la mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse». La deuxième question impose un choix, contrairement à la première.» S'ils montrent une prédisposition favorable aux bilatérales, les résultats ne garantissent pas le succès d'un second vote populaire dont les termes ne sont pas encore connus. L'initiative RASA, par exemple, qui cherche à sortir de l'impasse en annulant le vote du 9 février, n'est donc pas gagnée. ■

PUBLICITÉ

«L'autorisation du diagnostic préimplantaire (DPI) éviterait de grandes souffrances à de nombreux couples.»



Céline Amaudruz, Conseillère nationale UDC (Genève)

à la procréation médicale assistée
le 5 Juin 2016

pma-oui.ch

Comité «Une nouvelle fois Oui à la procréation médicalement assistée», Case postale 714, 1076 Vevey

Armée: le choix du chef revient au gouvernement

PROCÉDURE Les présidents des Commissions de politique du Conseil national et des Etats ne participeront pas à la sélection, comme prévu initialement

Les deux parlementaires invités à participer à la Commission de sélection du chef de l'armée ne seront finalement pas de la partie. Les bureaux des Chambres fédérales ont émis un avis négatif. La responsabilité de la sélection doit revenir au seul Conseil fédéral, estiment-ils.

Séparation des pouvoirs

Les présidents des Commissions de politique du Conseil national et des Etats, la conseillère nationale Corina Eichenberger (PLR/AG) et le conseiller aux Etats Isidor Baumann (PDC/UR), devaient représenter le parlement au sein de la commission mise sur pied par le ministre de la Défense, Guy Parmelin, pour remplacer l'actuel chef, André Blattmann,

partant au 1er janvier 2017. Mais les bureaux des deux Chambres fédérales ne l'entendent pas ainsi. Pour Raphaël Comte (PLR/NE), président du Conseil des Etats, ce n'est pas un problème d'ordre juridique, mais politique et de séparation des pouvoirs. «Les Commissions de sécurité rencontrent le chef de l'armée pratiquement à chaque séance et sont amenées à lui demander des comptes, a-t-il dit sur les ondes de la RTS. Si certains de leurs membres ont participé à sa sélection, on peut imaginer qu'elles seront un peu plus mal à l'aise pour poser des questions qui dérangent.» C'est une décision de gestion qui appartient au Conseil fédéral, a-t-il conclu.

Il reste donc cinq membres au sein de cette commission de sélection qui sera chargée d'évaluer les candidatures pour Guy Parmelin. Il est prévu que le chef du DDPS propose une nomination au Conseil fédéral à l'automne 2016. ■ AT/S/LT

Paris reproche à Berne le manque de coopération

FRAUDE FISCALE La procureure française chargée des délits financiers a pointé la Suisse du doigt. Elle pense confier une affaire à un juge d'instruction

La procureure française chargée des délits financiers, Eliane Houlette, a déploré mercredi devant le Sénat à Paris une trop faible coopération judiciaire de la Suisse. Pressée par des sénateurs qui l'auditionnaient de faire la liste des pays avec lesquels la coopération en matière de lutte contre la fraude fiscale était difficile, Eliane Houlette a cité «la Russie, le Qatar, l'Ile Maurice». Avant d'ajouter: «La Suisse n'est pas un État avec lequel nous coopérons facilement.»

«J'ai deux dossiers en tête, a-t-elle dit à propos de la Suisse. Elle a évoqué, sans donner plus de précisions, un dossier important qui est en souffrance depuis 2014, faute de coopération de la part de Berne. Ses demandes n'ayant «rien donné», la procureure a

décidé d'ouvrir une information judiciaire, c'est-à-dire de confier l'affaire à un juge d'instruction, en espérant qu'il convaincra la Suisse de coopérer.

L'Office fédéral de la justice s'est dit «étonné que de pareils reproches soient faits et sans précisions sur les procédures concernées, a indiqué «ne pas pouvoir s'exprimer plus en avant» dans ce dossier.

Défense «compétente»

Eliane Houlette a également évoqué les difficultés des enquêteurs face à des fraudeurs parfois très fortunés, épaalés par des avocats «extrêmement spécialisés et «compétents», qui utilisent «tous les moyens procéduraux possibles», abouissant, selon elle, à une «quasi-paralysie» de la justice.

Deux procès majeurs de fraude fiscale, celui de l'ancien ministre socialiste Jérôme Cahuzac et celui du marchand d'art Guy Wildenstein, ont été suspendus juste après avoir commencé. ■ AT/S